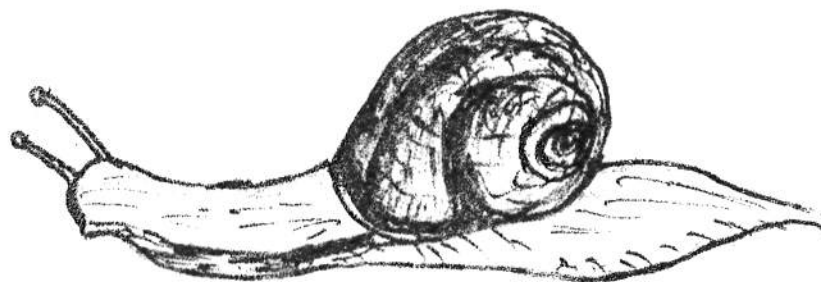
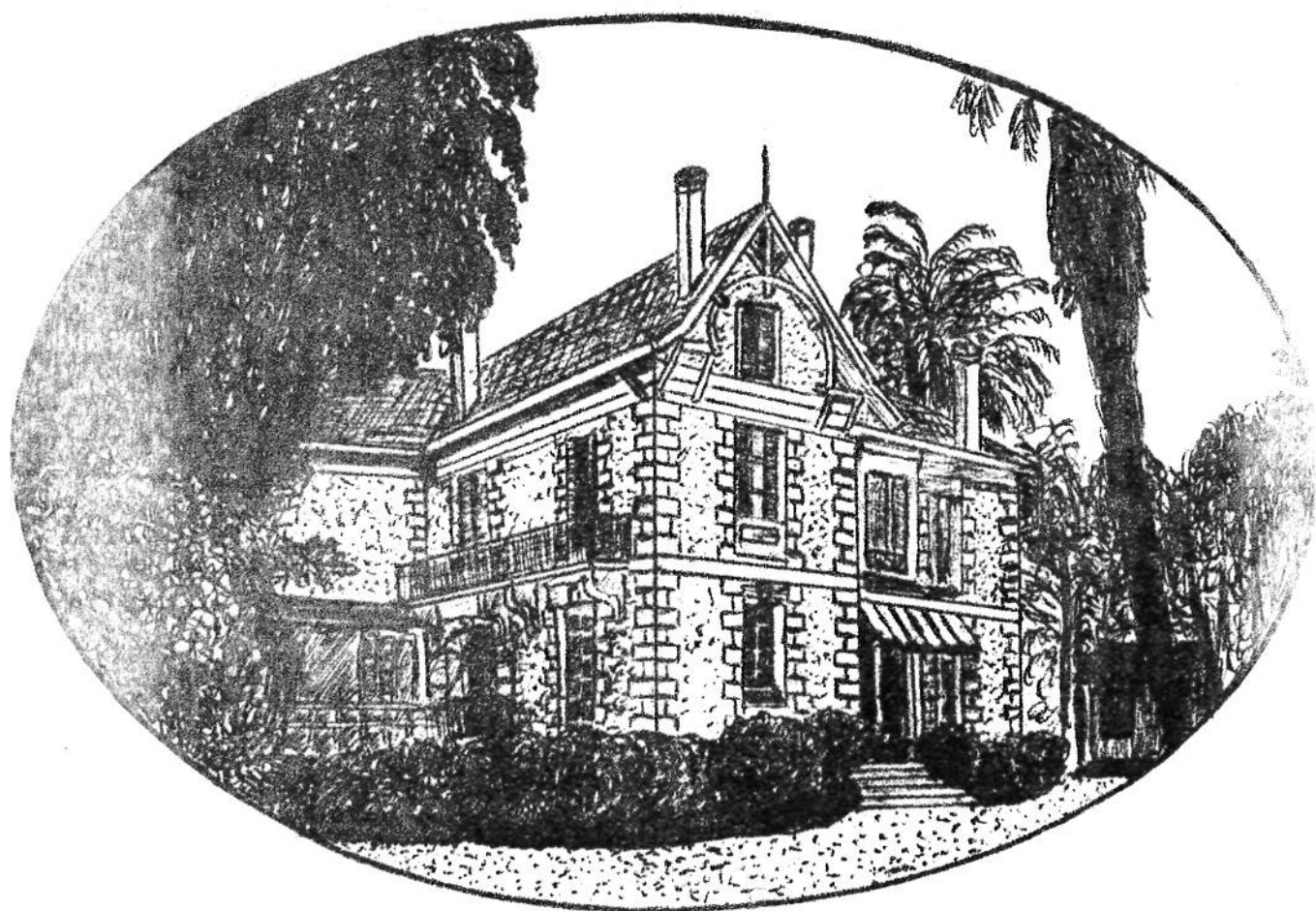


SAINT - SEVERIN

INFORMATIONS



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Parution MENSUELLE

Mois de SEPTEMBRE 1984

n° 9

Editeur responsable de ce périodique ; Mairie de ST SEVERIN

Président : Mr BUREAU Robert, Maire

Rédacteur : Mr PIERRE-PIERRE Louis, adjoint au Maire

Déclaration de dépôt légal enregistrée à la Préfecture de la Charente
le 02.12.1983 sous le n° 445

XX

VIVENT LES VACANCES

A ST-SEVERIN, nous écoutons d'une oreille amusée les déboires des Juilletistes super-bronzés qui croisent les aoûttiens bouchonnants ; nous savourons à la première page de notre "Charente-Libre", les photos de plages bondées de personnes plus ou moins vêtues ... mais, Dieu! que nous sommes loin de tout ça.

Pour ceux qui viennent passer leurs vacances ici, c'est le plus souvent un retour aux sources de ST SEVERINOIS apatrides (forcés) qui viennent prendre le bol d'air pur nécessaire à une longue année en ville, et nous sommes chaque été ravis de les revoir. De plus en plus, ils nous demandent à recevoir régulièrement le "petit journal de ST SEVERIN" pour garder le contact, avoir des nouvelles de CHARENTE ; nous les remercions de cette fidélité et nous nous empresserons de les satisfaire. (Notre tirage devient impressionnant, "le Monde" n'a qu'à bien se tenir!).

Et puis, cette année, en plus, nous avons eu quelques campeurs, bon présage pour l'avenir. Tous ont été enchantés de leur séjour, promettent de revenir et d'envoyer des amis.

Pardon !... Qui a dit qu'il n'y aurait personne à notre camping ? Ah ! bon, nous avons cru entendre !!!!...

Qu'ils soient de souche ST SEVERINOISE où "importés", les vacanciers n'en sont pas moins repartis au travail, la mort dans l'âme... alors que d'autres partent, rêvant de cueillettes de cèpes ou de chasses miraculeuses, pourquoi pas ?

Ceci dit, vous comprendrez aisément qu'en ce mois d'Août, notre B.I.M. (traduire Bulletin d'Informations Municipal) en vacances, soit moins conséquent qu'à l'ordinaire.

De toutes façons, Nous, ST SEVERINOIS, campagnards (et fiers de l'être) avons bien conscience d'être favorisés, les feux rouges, les embouteillages, les heures de métro, on ne connaît pas.

En fait, ici, c'est toujours les vacances !

Chut ! ne le répétez pas, on nous supprimerait les 5 semaines.

XX

ETAT -- CIVIL

Naissance : Néant

Mariage : Le 11 août 1984 a été célébré le mariage de Joël OSSARD de ST SEVERIN et de Pascale HUNTZINGER, domiciliée à Joinville-le-Pont .

A Joël et Pascale nous adressons tous nos vœux de bonheur et nos félicitations à leurs parents.

Décès : Néant

Vie scolaire (cantine) suite

Le Comité Syndical du S.I.Vo.S. ST SEVERIN-PILLAC réuni le 27 août 1984 pour le vote du BUDGET SUPPLEMENTAIRE a décidé une augmentation de 5 % du prix du repas à la cantine à compter de la rentrée scolaire, soit 5.65 F.

Le détail du budget vous sera communiqué dans le prochain numéro.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

MATERNELLE :

Nous rappelons aux mamans des enfants qui vont à la maternelle, qu'il serait bien que les enfants aient une paire de chaussons qui restent à l'école durant l'année scolaire, et pour ceux qui font la sieste l'après-midi, porter un drap de dessus. Il serait également souhaitable de marquer le plus possible les mouchoirs, vestes, cartables etc...

D'autres consignes seront peut-être réclamées par les maîtresses à la rentrée, nous les rapporterons dans le prochain numéro.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

QUETE à MARIAGE :

La quête faite à l'issue du mariage de Joël OSSARD et de Pascale HUNTZINGER, le 11 août 1984 a rapporté la somme de 278 F. au profit de la Caisse des Ecoles du S.I.Vo.S. Merci à tous

XX

VIE ASSOCIATIVE

CLUB du 3eme AGE :

La période des vacances étant virtuellement terminée, le Club va reprendre ses activités

VOYAGE : Samedi 08 septembre 1984

Les retardataires sont priés de se faire connaître d'urgence auprès des organisateurs.

programme : CHARENTE-MARITIME - RIVE EST DE LA GIRONDE

Départ de ST SEVERIN, place de la Poste à 7 H. 15 précises

Itinéraire : SAINT-SEVERIN - CHALAIS - MONTLIEU LA GARDE - MONTENDRE - MIRAMBEAU -

Halte casse-croûte à Mirambeau - Arrivée 8 H. 45 - Départ 9 H. 30 - se prémunir pour le casse-croûte

SAINT-DIZAN du GUA : Visite du parc du Château de BEAULON et ses fontaines bleues

MORTAGNE SUR GIRONDE : Promenade sur le port et visite de l'ERMITAGE ST MARTIAL

DEJEUNER : Restaurant "le Relais" à BOUTENAC-TOUVENT

menu : Huîtres spéciales - terrine de volaille - salade du relais -

poulet à "la Rochefoucauld" - légumes - salade - fromages - dessert -

café - Vins blanc et rouge

TALMONT : Visite de la Cité et de l'Eglise Ste Radegonde

RETOUR par COZES - GEMOZAC - PONS - BARBEZIEUX, MONTMOREAU - ST SEVERIN vers 19 H.30

Prix : 135 F. par personne tout compris

Les retardataires ont priés de se faire inscrire d'urgence, il reste encore une dizaine de places disponibles. Même les personnes ne faisant pas partie du Club peuvent participer à ce voyage dans la limite des places disponibles, aux mêmes conditions de prix.

Se faire inscrire auprès de Mademoiselle PERIER Christiane ou Mr LEGROS D-----.

SOCIETE de CHASSE de SAINT SEVERIN :

Voilà plusieurs mois que la plupart d'entre nous n'y ont pas touché. Astiqués, soigneusement graissés, nos fusils attendent ce fameux jour de l'ouverture...

Dans quelques jours nous y serons : 16 septembre à 8 heures.

Depuis notre assemblée Générale, le 15 avril 1984, les choses ont évolué conformément aux décisions prises. Rappelez - vous ! Le projet de règlement intérieur n'avait pas satisfait tout le monde. Aussi, avait-il été prévu de faire un sondage auprès des propriétaires non chasseurs afin de savoir s'ils acceptaient de n'accorder leur droit de chasse qu'à partir du 3eme dimanche à compter de la date d'ouverture de la chasse. Cette mesure visait à diminuer le nombre de chasseurs que nous voyons évoluer sur notre territoire pendant les deux premières semaines de la saison. Une majorité s'est prononcée négativement ; donc, comme par le passé, les bénéficiaires d'un droit de chasse pourront chasser dès le premier dimanche. Démocratie oblige !

Le 23 août, une réunion de bureau fixait les derniers détails en matière de réserves et de réciprocité. Seront donc, cette année, interdits à la pratique de la chasse :

- le secteur des Garennes, Mortève, la Barde, les Garelles, les Gâtines, le Breuil
- le secteur du Cuq côté Auzonne
- le secteur du Maine Morand, chez grelon, chez Jamet.

En ce qui concerne la réciprocité, nous savons qu'avec SAINT PAUL et NABINAUD, celle-ci n'existera qu'à partir du troisième dimanche. Avec Pillac, MONTIGNAC et PALLUAUD, sauf contre ordre relevant des assemblées générales dans ces communes, les règles de réciprocité restent identiques à celles des années précédentes.

Les cartes, dont le prix a été fixé à 120 F. seront délivrées à la Salle des Fêtes, le samedi 15 septembre 84 entre 18 heures et 19 heures.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE :

Le 15 septembre approche. Pensez à réserver votre table pour notre grand BAL A PAPA. 20 F. l'entrée POUR UNE SOIREE INOUBLIABLE ... COURS Y VITE ... COURS Y VITE ...

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Les cours de gymnastique reprendront le 22 septembre. Nous vous espérons toujours plus nombreuses.

XX

ECHOS - COMMUNIQUE

Vous paierez désormais vos impôts avec plus de plaisir, en sachant que vous donnez votre argent à une ST SEVERINOISE. En effet, Annick BREHARD est nommée depuis le 1er juillet 84, et pour longtemps nous l'espérons, à la Perception d'AUBETERRE.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Monsieur et Madame BOURINET Paul de Bouteilles St Sébastien sont définitivement installés à ST SEVERIN depuis le 1er août 1984.

Monsieur et Madame CHAUMET Marc de Palluaud, se sont, quant à eux installés aux Gâtines à la mi-août.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Madame Martine BAGOUET informe sa clientèle que son salon sera fermé du Lundi 10 septembre au jeudi 20 septembre 84.

XX

HUMOUR

Lu sur une pierre tombale du cimetière de Bruxelles :

- Ah, vous voyez bien que j'étais gravement malade.